

BNP Paribas Asset Management lance sa stratégie mondiale de durabilité 2026-2030

- La stratégie mondiale de durabilité 2026-2030 soutient l'ambition de BNPP AM de renforcer la résilience à long terme de ses portefeuilles et de créer de la valeur pour ses clients.
- BNPP AM s'appuiera sur son envergure mondiale dans les actifs liquides et alternatifs pour faire face aux risques systémiques, saisir les opportunités d'investissement et soutenir le financement de l'économie réelle.
- Quatre mégatendances — l'environnement, l'innovation, la démographie et la géopolitique — permettront d'identifier les risques émergents et des opportunités d'investissement.
- Six piliers fondamentaux permettront d'intégrer la durabilité dans la recherche en investissement, la due diligence, l'engagement actionnarial et la gouvernance.

Paris, le 12 octobre 2026 – BNP Paribas Asset Management (BNPP AM), troisième gestionnaire d'actifs européen en termes d'encours sous gestion¹, annonce le lancement de sa stratégie mondiale de durabilité 2026-2030.

Les pressions environnementales, l'innovation technologique, les évolutions démographiques et les bouleversements géopolitiques transforment les entreprises, les marchés et les économies. BNPP AM estime par conséquent qu'une approche robuste en matière de durabilité est essentielle pour gérer les risques systémiques, identifier les opportunités et renforcer la résilience à long terme des portefeuilles.

BNPP AM intègre la durabilité dans des décisions d'investissement² éclairées et dans la création de valeur à long terme, tout en tenant compte des caractéristiques propres à chaque classe d'actifs. La stratégie vise à générer des résultats durables et résilients au bénéfice de ses clients, tout en contribuant au financement de l'économie réelle. Elle approfondit l'analyse des risques systémiques menée par BNPP AM³, renforce le dialogue avec les émetteurs et les décideurs publics, et élargir l'offre d'investissement dans les actifs cotés et alternatifs.

Figurant parmi les dix plus grands gestionnaires d'actifs au monde, BNPP AM bénéficie d'une envergure mondiale dans les actifs cotés et alternatifs, avec plus de 1 700 milliards d'euros d'actifs sous gestion et l'expertise de professionnels présents dans 35 pays⁴.

La feuille de route en six piliers à horizon 2030

¹ BNPP AM, au 30 juin 2026. Actifs sous gestion, y compris les actifs conseillés.

² Source : Les caractéristiques de durabilité de nos produits ou services sont présentées dans la documentation précontractuelle correspondante. Elles varient selon le produit ou la solution proposé(e) et ne sont pas systématiques.

³ Changement climatique, perte de biodiversité, inégalités sociales, disruption technologique et évolutions géopolitiques.

⁴ BNPP AM, au 31 mars 2026. Nombre de pays incluant les coentreprises.

La stratégie définit six priorités pour intégrer la durabilité dans la recherche en investissement, la due diligence, la gouvernance et l'engagement actionnarial :

- **La recherche thématique prospective** : mieux aligner la recherche en durabilité sur les besoins d'investissement et des clients ; approfondir les travaux sur la nature, la transition juste et les cadres d'analyse des risques climatiques ; et finaliser une approche « net zéro » renouvelée avant l'actualisation des objectifs de la NZAM fin 2026.
- **Des solutions centrées sur les clients** : aider les clients à s'adapter aux évolutions réglementaires, notamment SFDR 2.0, du dialogue avec les pouvoirs publics à une mise en œuvre claire ; développer des solutions innovantes et sur mesure axées sur le climat, la décarbonation et l'environnement ; et s'appuyer sur la première plateforme européenne d'actifs alternatifs⁵ ainsi que sur le leadership de BNPP AM en matière de capital naturel afin de soutenir la gestion durable des forêts, les solutions carbone, les résultats en faveur de la biodiversité et la résilience institutionnelle.

Une intégration ESG robuste : combiner des analyses qualitatives et quantitatives afin d'identifier les facteurs de création de valeur et les risques à long terme que l'analyse financière traditionnelle pourrait ne pas saisir ; déployer des méthodologies ESG et « net zéro » actualisées début 2027 ; et poursuivre le développement d'outils d'analyse et de tableaux de bord propriétaires, notamment de fonctionnalités basées sur l'intelligence artificielle (IA).

- **Un engagement actionnarial coordonné et approfondi** : poursuivre la mise en œuvre de politiques d'engagement actionnarial et de vote parmi les meilleurs du marché⁶ ; renforcer la coordination entre les classes d'actifs ainsi qu'entre les équipes d'engagement actionnarial et d'investissement ; et piloter des initiatives sectorielles portant sur les risques systémiques, notamment sur l'IA responsable et durable, les substances chimiques dangereuses ainsi que l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.
- **Des normes d'exclusion claires** : renforcer la gestion des risques et encourager les émetteurs à améliorer leurs pratiques en matière de durabilité.
- **Une culture au service de l'exécution, de l'éducation et de l'engagement** : soutenir la mise en œuvre au moyen d'une gouvernance robuste et de feuilles de route transparentes, notamment pour la neutralité carbone des opérations et les enjeux liés aux droits humains ; renforcer la responsabilité grâce à des *reportings* plus robustes au niveau des entités et des fonds ; et déployer la philanthropie, le bénévolat et l'éducation à la durabilité dans l'ensemble de l'organisation.

« La durabilité est un levier essentiel de notre stratégie et de notre philosophie d'investissement. Elle nous aide à mieux comprendre les risques, à identifier les opportunités d'investissement et à construire des portefeuilles résilients pour nos clients sur le long terme. À horizon 2030, nous approfondirons notre compréhension des risques systémiques, renforcerons notre engagement actionnarial et élargirons nos capacités d'investissement en matière d'actifs cotés et alternatifs. Tout aussi essentiel, nous ancrerons la durabilité dans notre culture et nos décisions prises au quotidien, en alignant nos actions sur nos ambitions »

⁵ Première plateforme européenne d'actifs alternatifs. Sources : BCG, sur la base des encours sous gestion au 31 décembre 2024 ; BNP Paribas AM Alts, au 30 juin 2026.

⁶ Source : [ShareAction | Point of No Returns 2025](#), classement des 76 plus grands gestionnaires d'actifs mondiaux selon plusieurs thématiques d'investissement responsable, notamment l'engagement actionnarial et la gouvernance. BNPP AM et AXA IM se classaient respectivement aux 4e et 3e rangs.



et en soutenant les communautés où nous sommes présents grâce au bénévolat et à nos partenariats » a déclaré Jane Ambachtsheer, Chief Sustainability Officer de BNPP AM.

Pour consulter la stratégie mondiale de durabilité 2026-2030 de BNPP AM, veuillez cliquer [ici](#).

- FIN -

À propos de BNP Paribas Asset Management

BNP Paribas Asset Management, le métier de gestion d'actifs de BNP Paribas, est le troisième gestionnaire d'actifs européen¹ ainsi que le premier dans la gestion de l'épargne à long terme en Europe². Avec plus de 1 700 milliards d'euros d'actifs sous gestion³, l'entreprise propose à ses clients institutionnels, entreprises et investisseurs individuels à travers le monde une large gamme de solutions d'investissement liquides et alternatives, s'appuyant sur un réseau mondial d'experts présents dans 35 pays⁴.

Notre expertise couvre la gestion obligataire, des stratégies actives à forte conviction et une offre d'ETF en expansion, représentant au total plus de 1 000 milliards d'euros d'actifs sous gestion⁴. Elle s'appuie également sur une plateforme de gestion alternative figurant parmi les 10 premières au niveau mondial⁵. Avec plus de 30 ans d'expérience et environ 300 milliards d'euros d'actifs sous gestion, celle-ci couvre les domaines de l'immobilier, des infrastructures, du crédit alternatif et du capital-investissement.

BNPP AM a pour ambition de façonner une nouvelle approche de la gestion d'actifs, tirant parti de l'ampleur de sa plateforme, de ses expertises et d'une vision de long terme. Cette approche vise à créer durablement de la valeur pour ses clients et l'économie.

¹ Source : IPE 2026 et communication financière des sociétés au 31/12/2025.

² Source : classement basé sur les actifs sous gestion (AuM) au 31.12.2024 pour les assureurs internes et externes et les fonds de pension externes (AuM globaux pour les gestionnaires d'actifs européens ; AuM européens pour les gestionnaires d'actifs non européens).

³ Source : BNPP AM, au 30 juin 2026. Actifs sous gestion incluant les actifs conseillés.

⁴ Source : BNPP AM, au 31 mars 2026. Nombre de pays Joint-Ventures incluses.

⁵ Source : BCG, basé sur des actifs sous gestion au 31 décembre 2024.

Contacts presse

Claire Thibeau - +33 1 44 45 71 41 – claire.thibeau@bnpparibas.com
Jana Chehadee - +33 6 45 11 76 20 – jana.chehadee@bnpparibas.com
Alexis Doublet - +33 7 86 55 67 74 – alexis.1.doublet@bnpparibas.com
Julie Marie - +33 6 85 59 73 95 – julie.2.marie@bnpparibas.com

Disclaimer

Ce communiqué de presse et les informations qui y figurent sont destinés exclusivement à usage des journalistes ou médias agissant dans leur qualité professionnelle. Il vise uniquement à fournir des informations générales et à permettre à la presse de présenter un aperçu des fonds décrits ici pour les besoins de leur propre éditorial indépendant. Cela peut concerner des fonds non autorisés à la distribution dans le pays où ils sont émis. Ce document ne constitue pas une offre ou une sollicitation, ni ne peut être traité comme tel dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation est illégale ou pour toute personne à qui il est illégal de faire une telle offre ou



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

sollicitation. BNP Paribas Asset Management n'assume aucune responsabilité, qu'elle soit directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information présente dans ce document. En aucun cas BNP Paribas Asset Management ne peut être tenue responsable d'une décision prise sur la base de ces informations.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

- ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
- ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds »: www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les



performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe peut décider de cesser la commercialisation des organismes de placement collectif/instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change